

## Italie : report au 12 novembre pour le dépôt des dossiers de licences GAD



**Vincent Reynaert**

Publié le 29 juillet 2025 . Lecture estimée : 3 min



*L'ADM reporte au 12 novembre 2025 la date limite de dépôt des dossiers GAD. Un délai supplémentaire pour les opérateurs candidats à la licence unique italienne.*

Le régulateur italien des jeux, l'Agenzia delle Dogane e dei Monopoli (ADM), prolonge le délai pour la soumission des dossiers de demande de licence de jeux en ligne. Les opérateurs ont désormais jusqu'au 12 novembre 2025 pour finaliser leurs candidatures dans le cadre du nouveau régime GAD.

Par un [décret officiel publié le 24 juillet 2025](#), le régulateur italien des jeux a décidé de reporter la date limite de dépôt des dossiers de demande de licence GAD (Giochi a Distanza – jeux à distance). Initialement prévue pour le 31 octobre 2025, cette échéance est désormais fixée au 12 novembre 2025.

Ce report, acté par le décret prot. n. 504068/RU, intervient dans le cadre de la procédure de renouvellement et d'élargissement du marché des jeux en ligne en Italie, qui prévoit l'octroi de licences uniques d'une durée de neuf ans. Ces licences sont proposées au prix de 7 millions d'euros, comme défini dans la loi budgétaire 2023, article 1, paragraphe 598 de la loi n. 197/2022.

### Clarification réglementaire et appel à la qualité des dossiers

Le décret invoque la nécessité de « garantir une pleine participation et le bon déroulement de la procédure administrative » comme fondement du report. Une formulation qui laisse entendre que plusieurs opérateurs ont sollicité un délai supplémentaire pour constituer des dossiers conformes aux exigences administratives et financières strictes imposées par le cahier des charges italien.



L'ADM rappelle par ailleurs que les candidats devront fournir une documentation complète, y compris :

- attestation de capacité financière,
- conformité technique des systèmes de jeu,
- conformité RGPD et KYC,
- absence de condamnations pénales pour les dirigeants.

## Un marché attractif mais rigoureusement encadré

Le pays transalpin reste l'un des marchés réglementés les plus matures d'Europe en matière de jeux en ligne, avec un chiffre d'affaires dépassant les 4 milliards d'euros en 2023. Le régime GAD, dans sa nouvelle version, vise à simplifier le paysage des titulaires tout en renforçant les obligations en matière de jeux responsables, de lutte contre la fraude et de transparence.

Pour les opérateurs internationaux, l'extension du délai est à la fois une opportunité stratégique et un signal de la rigueur administrative italienne. Ceux qui souhaitent accéder ou renouveler leur présence sur le marché devront démontrer leur capacité à opérer dans un cadre juridique exigeant et stable.

À lire aussi : [De 90 à 46 licences accordées en Italie](#)